COMPTE RENDU du CTPR du 14 octobre et autres mauvaises nouvelles

Nous avons tenté d'informer un maximum de collègues que nous avons croisés depuis mais nous nous devions d'en écrire quelques mots afin que tout le monde soit au parfum. Nous avons siégé le 14 octobre dernier pour un CTP Régional sur la restructuration de la DR. Nous avions refusé de participer à une discussion sur ce sujet, tout comme l'avait fait la délégation du SNPES en Midi-Pyrénées, avant l'été, sachant que la future Directrice Inter-Régionale(il faut dire DIR) était absente et que c'est elle qui prendra les commandes en Janvier 2009 de la nouvelle Région Sud.

Le 14 octobre, elle était donc présente. Nous avons proposé un avis au CTP demandant à ce que la DR ne se prête à aucun redéploiement de personnels **contraint** et **que chacun soit au clair** concernant les fonctions qu'il occupera sur son nouveau poste, et que celles-ci soient conformes au statut de chacun. **L'Administration a voté contre** étant incapable de donner des garanties totales sur l'information de chacun sur ses futures tâches...

Nous avons proposé un autre avis **contre les fermetures annoncées par la DD de l'Hérault** des UEMO de Sète, Gignac, et celle envisagée de Bagnoles d'ici 2011, comme prévu par le Budget tri-annuel. La DR à la fois se défend de fermer des Unités, puis déclare que toutes les UEMO ayant moins de 75 mesures au pénal fermeront (telles étant les prérogatives du Plan Stratégique National concocté par la Centrale). Ca rappelle un peu la fermeture des hébergements, non?

Le civil en LR comme partout ailleurs a disparu des prévisions budgétaires et il semble aujourd'hui que demander à un Juge des Enfants une prolongation d'AEMO soit devenu du sabotage : il nous faut **DU PENAL !!** (Notez que le Budget du Ministère de la Justice ne comporte même plus l'appellation de Protection Judiciaire de la Jeunesse). Enfin, selon la DIR, il n'est pas plus mal que nous travaillions seulement au pénal, mais peut-elle déclarer le contraire, vues les fonctions qu'elle aura à remplir ?

Mais que les milieux ouverts se rassurent un peu, ils vont commencer peut-être par démanteler, (euh ...pardon restructurer, il faut dire) le travail des collègues de l'Insertion : **fermeture de la Base de Plein Air d'Aniane** avec redéploiement de nos collègues, sauf si l'EN-PJJ voulait reprendre le flambeau mais nos directeurs l'ont dit si timidement que nul espoir ne semble permis. En perspective, gros gros CAEI avec regroupement des troupes sur un seul lieu comme au bon vieux temps de la Pénit' et tous sous le contrôle d'un même

directeur. Idem pour les futurs gros CAE de 30 personnels. Pour nous tous de nouvelles missions très éducatives selon l'Administration telles que la MAJ et les activités collectives que devra organiser le Milieu Ouvert. Aujourd'hui, d'ailleurs, les nouvelles évaluations attribuent du A au D, et surtout est-ce que tout le monde a rempli ses DIPC ???...

.... Des news du Tribunal : la mode étant à la remise en cause de notre travail, certains magistrats trouvent pertinent de suivre cette mode lancée par le gouvernement, au beau milieu des audiences. Bon nombre de collègues développeront ce sujet dans une lettre ouverte ou un tract, on verra. Sinon, au Parquet, les mandats de dépôt pleuvent, pour des délits qui vont toujours pouvoir être criminalisés grâce aux lois Dati : deux vols à l'arrachée par exemple et cela peut passer à l'Instruction. Certains jours à la PEAT, inutile de songer à faire une pause le midi, et bonjour la pression des juges quand la proposition alternative à l'incarcération n'est pas un placement sanction! Ils nous regardent comme si nous étions devenus fous! Non, éducateurs, mais bon... Un JLD parle en audience, autre exemple, des institutions éducatives qui sont toutes démissionnaires, et devant le jeune bien-sûr avant de remettre ce même jeune dans cette institution éducative qu'il a décrite comme incompétente (il parlait du CEP de Bréau), puis d'annoncer au même jeune que les éducateurs ont beaucoup fait pour lui mais « seulement sur le papier ». Voilà, certains se sentent forts vu le contexte politique... Pourquoi ne pas se faire plaisir et tirer sur l'ambulance. C'est très courageux. Les éducs en pleine audience devront-ils finir par tenir des débats de fond avec le juge, ou quitter les audiences? Cette question est à approfondir, afin que nous tenions des positions communes.

... Ce qui ne nous a pas empêchés d'aller soutenir le mouvement unitaire du Syndicat de la Magistrature/USM, contre le comportement scandaleux de notre ministre à l'égard des magistrats après le suicide d'un jeune à Metz, parce que nous, nous ne mélangeons pas tout.

...le 17 novembre prochain, 44ème Congrès du SNPES, il faut nous réunir à nouveau avant.

AG le Jeudi 12 Novembre
Entre midi et deux
A la DR, 7ème étage.